

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27097**

### Intitulé

Manager de projets internationaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association pour la promotion des techniques internationales de management APTIM	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager de projets internationaux est capable d'assumer des responsabilités fonctionnelles ou transverses, de conduire des projets complexes et d'animer une équipe. Une maîtrise approfondie d'une spécialité fonctionnelle (Finance, Marketing International), d'un domaine ou d'un secteur lui est souvent demandée. Il doit avoir un champ de compétences large. Il est le chef d'orchestre et assure le pilotage d'un ou plusieurs projets ainsi que les relations avec les partenaires impliqués. Il doit :

- A1 - Manager des ressources humaines pluriculturelles
- A2 - Maîtriser la démarche marketing à l'international
- A3 - Maîtriser la conduite de projet dans la zone ciblée
- A4 - Maîtriser les enjeux géopolitiques et économiques dans la zone ciblée

Les capacités attestées :

- Recruter et former ses collaborateurs
- Construire une logique d'équipes multiculturelles
- Mobiliser et Accompagner son équipe au quotidien vers la performance
- Piloter les différents services de l'organisation
- Réaliser un diagnostic stratégique
- Déployer les orientations stratégiques
- Evaluer et corriger les choix stratégiques
- Savoir préparer le projet
- Conduire et finaliser le projet
- Assurer un reporting auprès de son siège
- Maîtriser le contexte géopolitique et de la zone ciblée
- Maîtriser le contexte économique de la zone ciblée
- Connaître les aspects culturels et anthropologiques des populations concernées

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Dans les entreprises qu'elles soient de type PME/PMI ou Grandes Entreprises à partir du moment où ces dernières exercent des activités à l'international ou souhaitent se développer à l'international. Tous les secteurs d'activité sont couverts (agro-alimentaire, industrie, services...)

- Au sein des Organisations Non Gouvernementales dans des projets de développement ou humanitaire;
- Au sein des Organisations de Solidarité Internationale quelle que soit leur nationalité

Le métier de Manager de Projets Internationaux désigne des personnes aptes à agir et à décider en contexte international. Il assure la responsabilité, en tant que cadre, de la mise en œuvre, de la gestion et du contrôle de projets à l'international.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1205 : Direction administrative et financière

M1705 : Marketing

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

K1802 : Développement local

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

- C1 - Manager des ressources humaines pluriculturelles
- C2 - Maîtriser la démarche marketing à l'international
- C3 - Maîtriser la conduite de projet dans la zone ciblée
- C4 - Maîtriser les enjeux géopolitiques et économiques dans la zone ciblée

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président (professionnel ou directeur du centre certificateur) 2 enseignants 2 professionnels
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président (professionnel ou directeur du centre certificateur) 2 enseignants 2 professionnels (1 employeur, 1 salarié)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projets internationaux" avec effet au 1er janvier 2007, jusqu'au 10 août 2016.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projets internationaux" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 04 octobre 2019.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable d'opérations à l'international, gestion/finances, marketing/commerce international, développement/humanitaire avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2011. *(En vertu de l'arrêté du 17 juin 2011 les titulaires de la certification obtenue à compter du 01 janvier 2007 peuvent se prévaloir du niveau I)*

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant Enregistrement pour deux ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2008.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 10 novembre 1998 publié au Journal Officiel du 20 novembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1986, sous l'intitulé 'Certificat d'Etudes Supérieures en Management développement Afrique/Asie/Amérique latine options Marketing/vente, Gestion financière, Développement'.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

45 certifiés en moyenne par an

##### Autres sources d'information :

Courriel école : [ecole3a@ecole3a.edu](mailto:ecole3a@ecole3a.edu)

<http://www.ecole3a.edu>

##### Lieu(x) de certification :

Association pour la promotion des techniques internationales de management APTIM : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

ASSOCIATION POUR LA PROGRESSION DES TECHNIQUES INTERNATIONALES DE MANAGEMENT (APTIM) - GROUPE 3A 47 rue du Sergent Michel Berthet  
CP 608

69258 Lyon Cedex 09

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- APTIM / ESCD 3A, 47 rue Sergent Michel Berthet - 69009 Lyon

- APTIM / ESCD 3A - 20 bis jardins boieldieu - 92071 La Défense

- APTIM / ICL (Institut de Commerce Lyonnais) 47 rue Sergent Michel BERTHET 69009 Lyon
- ESCD 3A / Association Groupe Antoine de Saint EXUPERY - La lande du Breil - rue Fernand Robert - CS 84233 - 35042 Rennes
- IHEDREA / IFEIP Paris La Défense 8 - 20 bis jardins boieldieu - CS 50103 - 92071 La Défense Cedex
- ILERI association - 20 bis jardins boieldieu - Paris la Défense 8 - 92800 Puteaux
- PRO ALTERNA - 20 bis jardins boieldieu - Paris la Défense 8 - 92800 Puteaux

**Historique de la certification :**

- Certificat d'Etudes Supérieures en Management et en Développement Afrique/Asie/Amérique Latine options Marketing/vente, Gestion financière, Développement' (Arrêté du 10 novembre 1998 publié au Journal Officiel du 20 novembre 1998)
- Responsable d'opérations à l'international, option gestion/finances, option marketing/commerce inter, option développement (Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2011)

**Certification précédente :** Manager de projets internationaux